



	Professeur.e (Prof) <input checked="" type="checkbox"/>
	Chargé.e de cours (CdC) <input checked="" type="checkbox"/>
	Steve Forget
	Département de management
	Hiver 2026
MGP7060-02 et 03	Séminaire d'intégration - Projet
Sigle du cours et groupe	Titre du cours
	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Le cours vise à permettre aux gestionnaires d'intégrer les savoirs acquis et de les appliquer à des familles de situations. Cette activité constitue, pour chacun des étudiants, une démarche individuelle de synthèse et d'intégration dirigée portant sur l'ensemble des différents aspects de la gestion d'un projet unique.

Les méthodes pédagogiques privilégiées pour ce cours incluent études de cas, mises en situation, lectures dirigées, ateliers et réflexion de groupe.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

En continuation et en complémentarité des notions exposées et des travaux réalisés lors des cours précédents du programme court ou de la maîtrise en gestion de projet, l'objectif du cours MGP-7060 est de rendre l'étudiant capable d'intégrer les notions de gestion de projet dans différents contextes.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques du cours MGP7060 visent renforcer l'opportunité de réussite de l'étudiant sur le marché de travail ou dans son activité professionnelle (responsable ou membre d'une équipe projet)

De façon plus spécifique, le cours vise à :

- Présenter et expliciter un processus complet de gestion de projet suffisamment générique pour être appliqué à des projets de différentes natures;
- Aligner les projets avec la stratégie de l'organisation, de la conception à la clôture du projet;
- Faire des liens d'intégration entre différents domaines de connaissance en gestion de projet (contenu, échéancier, coût, qualité, ressources humaines, risque, parties prenantes, communication, approvisionnement);
- Gérer les changements en cours d'exécution des projets et élaborer des tableaux de bord;
- Capturer les leçons apprises d'un projet et savoir capitaliser sur les apprentissages;
- Élaborer des processus de gestion de projet adaptés à la réalité d'une organisation;

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Concevoir et mettre en place une proposition de projet pour réussir ses ambitions dans un champ disciplinaire spécifique de la gestion d'un projet unique.
- Proposer une amélioration d'un processus (ou produit) basé sur les meilleures pratiques.

4. DÉTAILLÉ

a. Veuillez cocher la case ci-dessous si le cours est à formule particulière ou dérogeant au calendrier universitaire.

- Cette activité se déroule selon un horaire atypique (cours en tutorat, intensif, de moins de 3 crédits ou plus de 3 crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.).

Dates des rencontres	Contenu sommaire peut être sujet à changement	Section facultative Lectures, travaux et directives peut être sujet à changement
Date de début du cours (première rencontre) 9 janvier 2026	Présentation du plan de cours. Introduction générale.	
10 janvier 2026	Cycle de vie complet des projets traditionnels et les outils; Autonomie structurelle des projets Méthodes prédictives, adaptatives, hybrides : la fin du mur entre les méthodes de gestion de projet	
16 janvier 2026	Élaboration de processus de gestion de projet adaptés à la réalité d'une organisation; Exemple d'ordinogramme de processus de GP et guide GP	
17 janvier 2026	Intégration entre les domaines de connaissances de gestion de projet et les groupes de processus	
23 janvier 2026	Travail libre pour élaborer l'infographie (travail no.1)	Remise du travail individuel no.1
24 janvier 2026	Intégration entre les domaines de connaissances de gestion de projet et les groupes de processus : risques, approvisionnements, échéancier	
30 janvier 2026	Étude de cas 1	
31 janvier 2026	Intégration entre les domaines de connaissances de gestion de projet et les groupes de processus : contenu, parties prenantes, communication	Remise du rapport sur l'étude de cas no.1
6 février 2026	Étude de cas 2	
7 février 2026	Alignement stratégique des projets, portefeuille de projets VS intégration	
13 février 2026	Aligner la conception, la planification et l'exécution d'un projet avec la stratégie et le portefeuille de projets Étude de cas 3	Remise du rapport sur l'étude de cas no.2
14 février 2026	Indicateurs de performance;	

	Gestion des changements en cours d'exécution des projets; Suivi VS évaluation du projet; Tableaux de bord l'organisation.	
16 février 2026	Pas de cours (remise de travail)	Remise du travail individuel no.2
20 février 2026	Temps de travail personnel pour avancer vos travaux no.3	Remise du rapport sur l'étude de cas no.3
21 février 2026	Révision du cours	
27 février 2026	EXAMEN FINAL	EXAMEN FINAL (en présentiel obligatoire)
8 mars 2026	Aucun cours	Remise du travail individuel no.3

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

La stratégie pédagogique développée pour ce cours en classe privilégie l'utilisation en concomitance de diverses approches pour exposer, discuter et faciliter l'appropriation des notions et fondements conceptuels du cours par l'étudiant(e); ainsi seront à la fois utilisés les exposés magistraux, les échanges et les discussions en classe, exercices et les travaux d'application à réaliser.

Le chargé de cours traitera des aspects techniques et des concepts liés aux théories proposées. Échanges, exercices et travaux complèteront l'apprentissage et la maîtrise de la théorie.

6. BIBLIOGRAPHIE

Référence de base suggérée :

Matériel fourni par l'enseignant

7. AUTRES INDICATIONS

En plus du matériel obligatoire pour le cours (ouvrages obligatoires, etc.) comme prévu dans le plan de cours, les étudiants inscrits à ce cours à distance doivent s'assurer qu'ils disposent du matériel et de l'environnement informatique suivants:

- Un ordinateur fonctionnel (ou tablette récente) équipé d'une caméra.
 - ❖ À la limite le cours peut être suivi sur un téléphone intelligent, **mais ce n'est pas recommandé**, car il est difficile de suivre les présentations ou les discussions sur un aussi petit écran.
- Plateforme Zoom (pour téléchargement, configurations minimales requises et information, <https://confluence.uqtr.ca/display/ZOOM/Zoom>)
- Un accès internet. Veuillez cliquer sur ce lien pour prendre connaissance des configurations requises : <https://confluence.uqtr.ca/display/ZOOM/Configurations+minimales>. Un test de votre vitesse de connexion peut être fait ici : <https://vitesse.risq.quebec/>

Si ces conditions, nécessaires au suivi d'un cours à distance, ne sont pas respectées, il est préférable de vous désinscrire et de communiquer avec votre direction de programme pour évaluer d'autres alternatives.

8. FICHE D'ÉVALUATION

Détail des éléments d'évaluation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	<u>NIVEAU UTILISATION IAG</u>	PONDÉRATION (maximum de 100%)			Date d'examen ou de remise des travaux
		Individuel	Équipe	Total	
		Minimum de 60 % de la note globale	Maximum de 40 % de la note globale	100 %	
Travail individuel no.1	Niveau 0	10 %		10 %	23 janvier
Rapport sur l'étude de cas no.1	Niveau 0	10 %		10 %	31 janvier
Rapport sur l'étude de cas no.2	Niveau 0	10 %		10 %	13 février
Travail individuel no.2	Niveau 0	20 %		20 %	16 février
Rapport sur l'étude de cas no.3	Niveau 0	10 %		10 %	20 février
Examen final	Niveau 0	20 %		20 %	27 février
Travail individuel no.3	Niveau 0	20 %		20 %	8 mars
Total des éléments de l'évaluation		100 %	0 %	100 %	

Information supplémentaire

Tous les travaux demandés et leurs critères de correction seront davantage expliqués en classe, pour permettre à l'étudiant(e) d'avoir une idée claire de ce qui est attendu.

Règles particulières pour la passation d'une activité d'évaluation par Zoom

L'étudiant qui participe à une activité d'évaluation par Zoom doit activer sa caméra (vidéo) et la maintenir active jusqu'à sa déconnexion de la séance Zoom, afin de permettre à l'enseignant ou au surveillant de vérifier son identité et d'effectuer la surveillance de l'activité. L'étudiant doit avoir le visage à découvert sans obstruction (couvre-visage, casquette, chapeau, ou tout vêtement ou accessoire qui empêche de bien voir son visage) L'étudiant doit ajuster sa caméra de façon à ce qu'elle capte son visage complet. L'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiante à des fins de vérification d'identité et se connecter à l'activité en utilisant les prénom et nom indiqués sur sa carte.

Si l'étudiant refuse d'activer sa caméra ou de s'identifier auprès de l'enseignant ou du surveillant de la manière qui lui sera indiquée, il sera exclu de la séance Zoom. Il sera considéré comme étant absent à l'activité sans motif sérieux et sans possibilité de la reprendre.

Il est interdit d'enregistrer (vidéo ou audio) l'activité en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit. Toute violation de cette règle constitue un délit en vertu du *Règlement sur les délits relatifs aux études* et peut donner lieu à une sanction.

Veuillez prendre note que les activités d'évaluation ne sont pas enregistrées par l'enseignant ou le surveillant.

[Règles de conduite – utilisation de Zoom dans le cadre des activités d'enseignement](#)

Pour plus de détails sur les modalités de la formation à distance, visitez le site web du [Bureau de pédagogie et de formation à distance](#)

Barème de notation

Cote	Min inclus	Max exclu									
A+	91,0	100	B+	81,0	84,0	C+	72,0	75,0	D+	63,0	66,0
A	87,0	91,0	B	78,0	81,0	C	69,0	72,0	D	59,0	63,0
A-	84,0	87,0	B-	75,0	78,0	C-	66,0	69,0	E	0	59,0

9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer:

[ADM1010 - Management des organisations](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=944&owa_no_fiche=14&owa_bottin=

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de cycles supérieurs](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)
8. [Procédure relative à la levée de cours](#)

L'UQTR s'est dotée de [principes d'utilisation de l'intelligence artificielle générative \(IAg\) dans les activités d'enseignement et de recherche](#). Toute utilisation doit respecter à la fois ces principes et les consignes émises par la personne enseignante. La personne étudiante est notamment tenue de déclarer son recours à l'IAg et de citer le contenu généré conformément aux directives fournies par la personne enseignante. À défaut, l'utilisation pourrait, selon le cas, être considérée comme un délit et faire l'objet de sanctions en vertu du Règlement sur les délits relatifs aux études.